

Alliance *infos*



FIERS D'ÊTRE FORESTIERS

p. 2
Édito

p. 3
Du nouveau au sein
de la gouvernance



p. 4
DOSSIER
Nos métiers,
nos défis,
notre histoire...

p. 10
Gestion
de la crise
COVID
par Alliance



p. 11
Plan de relance :
200 millions
pour la forêt
Découvrez
les GIEEF

p. 12
DRT AB :
1 000^{ième} ha
de reboisement
Plantons pour
l'avenir !



Édito



Henri de CERVAL
Président
d'Alliance Forêts Bois

Quelle drôle d'année !

Dans certaines régions, on aura battu tous les records de pluviométrie au cours du 1^{er} semestre, puis tous les records de sécheresse pendant l'été. Alors, oui, le changement climatique est bien là, il faudra tenter de vivre avec...

On aura subi, en parallèle, à partir du 15 mars, ce virus horrible, que l'on connaît encore trop peu, qui partira on ne sait plus quand, et qui, neuf mois après son apparition, ses 2 mois de confinement, son impact sur l'économie et le social, entretient, comme à plaisir, une ambiance pesante et démobilisante. Il y aura bien un avant et un après COVID 19, que nos générations n'avaient jamais vécu.

Enfin, un changement générationnel se dessine, en particulier avec le départ de membres historiques de notre Conseil d'Administration : Serge Bouteiller, qui fut Président et qui œuvra avec passion pendant 30 ans au sein du bureau de votre coopérative, et Madeleine de Torres, sylvicultrice estimée et très reconnue dans le Tarn. D'autres suivront dans l'hiver. Nous leur devons toute notre reconnaissance.

Alors, comme dans nos forêts, de jeunes pousses arrivent et, un peu comme une transmission, nous sommes tentés de leur retracer les grandes lignes d'Alliance Forêts Bois à travers son histoire et sa raison d'être. Ils en feront ce qu'ils veulent, avec leur propre tempérament, mais aussi et surtout avec les exigences d'une nouvelle page qui s'ouvre devant eux.

Malgré tout, dans un contexte exceptionnel, l'ensemble de nos Assemblées ont été tenues, et votre Conseil d'Administration a été élu fin juillet. Une gouvernance administrative et technique de qualité est en place, et grâce au dévouement de notre personnel, l'année s'écoulera dans les meilleures conditions possibles.

Deux grands chantiers sont maintenant à partager tous ensemble. Avec vous, adhérents, bien sûr, car le sort de nos propriétés est en jeu. Mais également avec nos collaborateurs, car si les conclusions ne sont pas partagées par tous, elles ne seront pas réellement appliquées.

- Le premier est la définition d'un plan stratégique à l'horizon 2025. Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est simplement imaginer l'évolution du groupe Alliance pendant les 5 années à venir : Vers où allons-nous, avec qui, comment, vers quelles forêts, avec quelles attentes des adhérents, sur quels marchés et par quels moyens ? Beau sujet de réflexion commune, indispensable pour prendre les chemins d'un développement nouveau.
- Le deuxième a trait à l'évolution de notre environnement naturel, de notre société, et aux moyens avec lesquels nous, forestiers, pouvons y répondre. Il ne s'agit pas de caricaturer l'écologie mais de s'inscrire dans un mieux faire technique et sans doute dans un mieux (faire) connaître.

Ces deux sujets nous emmèneront automatiquement à nous rapprocher encore davantage de la recherche forestière, à demander à nos jeunes une formation plus agronomique, à se servir d'outils plus performants, tel que le numérique...

Comme certains d'entre nous aimeraient être plus jeunes pour répondre à ces nouveaux défis et comme on peut les envier d'avoir de tels challenges à relever ! Mais la qualité des femmes et des hommes en place ne laisse aucun doute sur la réussite de leurs projets.

Regardons autour de nous ce qu'il se passe en 2020 : certaines filières, parmi les plus importantes de France, comme l'automobile ou l'aéronautique, sont entrées en six mois en pleine révolution, avec des dégâts économiques et humains inquiétants. Refusons cet état pour la filière bois. Car il s'agit simplement d'accélérer une évolution demandée par tous, et même par Dame Nature !

Henri de CERVAL

Du nouveau... Au sein de la gouvernance du groupe

Depuis l'Assemblée Générale du 24 juillet, la composition de votre Conseil d'Administration a évolué :

Pour leur engagement, un grand merci à ...



Serge BOUTEILLER

Agence Mont-de-Marsan
Propriétaire forestier dans les Landes

Issu d'une famille de viticulteurs médocains (Château Lannessan cru renommé du Haut-Médoc), Serge Bouteiller a laissé, il y a maintenant plus de 40 ans, la viticulture aux bons

soins de sa mère et de ses frères, pour s'intéresser à la sylviculture.

Ayant acquis dans les années 80 le beau domaine de la Société Forestière Landaise de Reboisement (GF SFLR), c'est tout naturellement qu'il s'est rapidement impliqué dans la coopération, en devenant tout d'abord un adhérent fidèle de la coopérative d'Albret, puis son Président, de 1990 jusqu'à la création de la CAFSA en 1994.

En sa qualité de Président en 1999, il a su faire face, avec son directeur de l'époque, Henry Chaperon, et toutes leurs équipes, aux grands défis de la tempête Martin, avec notamment la mise en place des premières aires de stockage de bois arrosés. Il a laissé, en 2004, la Présidence de la CAFSA à Henri de Cerval, et était, depuis 2011, un Administrateur engagé au sein d'Alliance Forêts Bois, référent de l'agence de Mont-de-Marsan.

Nul doute que le Sage qu'il a toujours été continuera à accompagner sa Coopérative, son Agence et sa Propriété.

&



Madeleine de TORRES

Agence Forestarn / Languedoc-Pyrénées
Propriétaire forestière dans le Tarn

Madeleine de Torrès s'inscrit dans une lignée de trois générations de forestiers.

La 1^{ère}, industriels de la laine et du cuir à la grande époque du délainage

dans les années 1920-1930, aura participé au boisement des premiers résineux du sud Massif Central. Ils plantent une grande majorité d'Épicéa commun dans la forêt de Belleserre, à l'image de ce qui se pratique dans tout le massif.

La seconde, dans les années 1970, aura fondé, avec d'illustres confrères, la coopérative Forestarn.

Et la 3^{ème}, celle de Madeleine et de sa sœur, au début des années 1990, aura replanté ce que le vent avait marqué (tempêtes de 1999 et 2009), avec un Douglas qui se taille désormais la part du lion. Mais les premières prises de conscience climatiques poussent assez vite Madeleine à introduire le Cèdre de l'Atlas et à se porter volontaire pour des tests de nouvelles essences.

Après 28 ans d'implication au sein du Conseil d'Administration de Forestarn, puis d'Alliance, elle laisse sa place pour se consacrer, avec son mari, à son nouveau projet de vie au cœur de sa forêt de Belleserre, comme un retour aux sources.

Bienvenue à :

Emmanuel BALLION

Agence Bazas
Propriétaire forestier en Gironde



« Issu d'une famille à la longue histoire forestière et viticole, j'ai toujours été sensible à la singularité de l'environnement forestier, de par la pratique de la chasse et ma participation à l'aménagement de propriétés.

Ayant été salarié de la CAFSA pendant 15 années, j'entretiens depuis un lien particulier avec la coopérative, et c'est avec joie que j'intègre aujourd'hui Alliance en qualité d'Administrateur, prêt à participer à son évolution vers le monde de demain. »

Emmanuelle DUPRAT

Agence Sabres
Propriétaire forestière dans les Landes



« D'origine basco-landaise-girondine, je suis l'héritière de 5 générations de propriétaires forestiers. Je suis très attachée à cette forêt que mes prédécesseurs ont construite et développée. Je souhaite à mon tour, avec mon époque, la faire perdurer.

Poursuivre la valorisation de son bois, c'est aussi soutenir l'économie régionale et je suis fière de participer à ce challenge ! C'est donc avec plaisir que j'intègre aujourd'hui le Conseil d'Administration d'Alliance Forêts Bois. »

Michel AYMERIC

Agence Forestarn / Languedoc-Pyrénées
Propriétaire forestier dans le Tarn



« Très attaché au plateau d'Anglès dans le sud du Tarn et à ses magnifiques paysages boisés, j'ai de longue date éprouvé un vif intérêt pour la forêt. Je me suis efforcé de constituer, agrandir, gérer et mettre en valeur un patrimoine forestier, avec le soutien de la coopérative et de ses techniciens. Après une carrière de haut-fonctionnaire dans les ministères parisiens et désormais retraité, je peux mieux me consacrer à mes activités forestières et je rejoins le Conseil d'Alliance, avec le souhait de contribuer à l'évolution de cette belle coopérative. »



Stéphane VIEBAN
Directeur Général

« Difficile de vous écrire un mot dans les conditions actuelles, tant sur le plan sanitaire qu'économique, car il risque d'être déjà décalé quand vous le recevrez... Mais soyez assurés que l'ensemble de l'organisation de votre coopérative fait face à ce contexte exceptionnel avec conviction, courage et un engagement total, pour vous apporter à tous les meilleures solutions possibles.

Dans ce numéro d'Alliance infos, nous avons choisi de prendre un peu de recul afin de revenir sur les racines et les fondamentaux de votre coopérative.

Nous sommes héritiers du travail de nos prédécesseurs et nous avons su continuer à le développer malgré les crises diverses ces dernières décennies. C'est ce qui nous rend confiants dans l'avenir.

En effet, comme le précise notre Président dans son éditorial, les défis à venir sont nombreux pour nos forêts !

« Depuis plus de 60 ans, notre coopérative accompagne les propriétaires forestiers, tout au long du cycle de vie de leur forêt... »

Une temporalité particulière



... qui étonne parfois ceux à qui nous expliquons nos métiers pour la première fois, car nous **récoltons le fruit du travail de nos prédécesseurs et nous préparons celui des générations futures.**

Le temps du Conseil

Le premier temps, c'est celui du Conseil...

Au commencement de toute opération sylvicole, il permet de prendre en compte les attentes du propriétaire et les spécificités de chaque écosystème forestier.

Il s'agit d'une mission :

- **Stratégique**, en termes d'analyse et de programmation des travaux.
- **Attendue**, sur les aspects administratifs, réglementaires et fiscaux.
- Et **indispensable** dans la relation durable entre le propriétaire et sa coopérative.

Au travers du Conseil, notre coopérative accompagne ses adhérents dans de multiples projets : **élaboration de documents de gestion durable, suivi de propriété, cartographie numérique, fiscalité, aides à l'investissement forestier, chasse...**

Une offre diversifiée, complétée par une **gamme d'outils et de services novateurs** : contrat d'assurance, espace privé en ligne (Portail adhérents), technologie drone...

Alliance regroupe et accompagne ainsi plus de 40 000 propriétaires forestiers, sur près d'1 million d'hectares de forêts privées

AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS ET DE TOUTE UNE FILIÈRE D'AVENIR

Mais qui peut, mieux que les forestiers, apporter les réponses appropriées à ces défis pour vos forêts ?

Mais qui peut, mieux que votre coopérative, mettre en œuvre les bonnes pratiques dans vos parcelles ?

Mais qui peut, mieux que nous tous, avec nos partenaires et toutes les bonnes volontés, expliquer à nos concitoyens la gestion durable que nous mettons en œuvre dans vos bois ?

C'est à la fois avec responsabilité, ambition et modestie que nous avons monté un court film* qui présente nos activités et notre histoire et qui se termine par « FIERES d'ÊTRE FORESTIERS », en référence à mes propos précédents.

Le dossier qui suit reprend la trame de ce film. Je vous invite ainsi à (re)découvrir nos métiers (p. 4 à 7), avec deux niveaux de lecture : le premier, à gauche, qui les présente et le deuxième, à droite, qui fait un zoom sur l'activité 2019 ; puis nos défis (p.8) et notre histoire (p.9).

Bonne lecture ! »



(*) Film Alliance à visionner sur : allianceforetsbois.fr

Alliance en 5 chiffres ...



Chiffres clés CONSEIL 2019

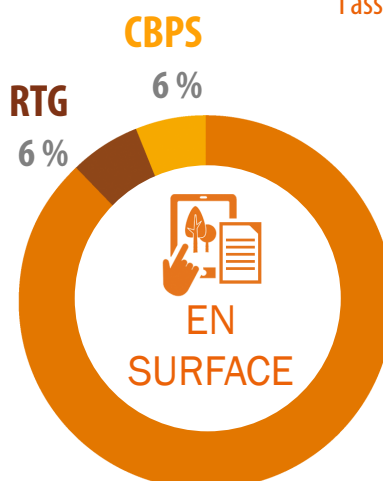
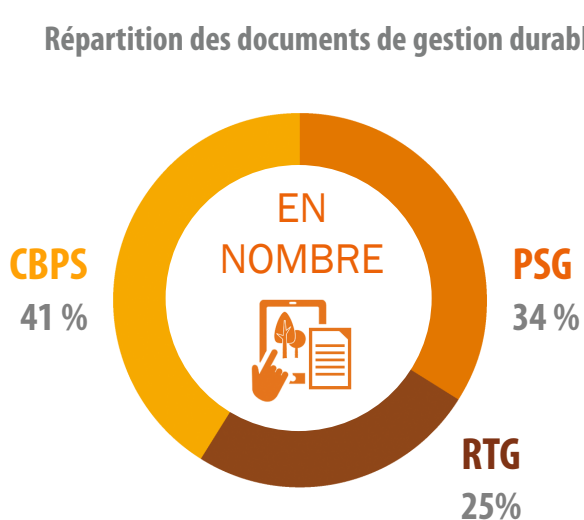
A fin 2019... **386 000**

Hectares de forêts sous documents de gestion durable

74 500

Hectares de forêts assurés « CONTRAFORÊT », l'assurance dédiée aux adhérents d'Alliance

Répartition des documents de gestion durable



PSG
Plan Simple de Gestion

RTG
Règlement Type de Gestion

CBPS
Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles

Le temps de la Sylviculture

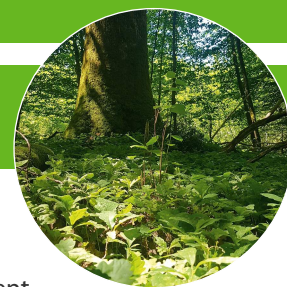
Puis vient le temps de la Sylviculture, celui de planter, d'entretenir, d'améliorer, en un mot de « cultiver et faire vivre nos forêts ».

En tant que 1^{er} reboiseur de France, nous portons un engagement et un savoir-faire unique, en matière :

- de **reboisement** de surfaces délaissées ;
- de **renouvellement** systématique, par plantation ou régénération naturelle après récolte ;
- et d'**optimisation** des coûts et des techniques sylvicoles.

Pour nous forestiers, il est évident et naturel de reconstituer les parcelles après exploitation, ou de planter pour valoriser une friche. Mais cet acte sylvicole fondateur nécessite de bien maîtriser les différentes « sciences », qui font la spécificité et l'intérêt de notre métier.

Il n'y a pas UNE sylviculture, mais DES sylvicultures adaptées à la station, à la trésorerie et à l'équilibre de chaque propriété. Les choix sylvicoles, souvent complexes, doivent être motivés et mûrement réfléchis. C'est le travail de nos techniciens de terrain au quotidien, à vos côtés.



Pin maritime, Douglas, Peuplier, Chêne... Nous plantons 1 arbre toutes les 2 secondes chez nos adhérents,

Le temps de la Récolte et de la commercialisation des bois

Et enfin le temps de la Récolte et de la commercialisation des bois ...

Une fois les arbres arrivés à maturité, ils sont récoltés, triés par qualité, puis valorisés auprès de différents clients régionaux.

Notre connaissance approfondie des marchés nous permet de valoriser chaque arbre, de manière optimale, selon 3 grandes familles de produits :

- Celle du **bois d'œuvre**, pour alimenter les marchés de la menuiserie, de la construction, du contreplaqué, de l'emballage et de l'ameublement ;
- Celle du **bois d'industrie**, pour la production de pâte à papier et de panneaux ;
- Celle du **bois énergie**, pour la production de bois bûche et de plaquettes pour les réseaux de chaleurs, les chaudières industrielles, ou encore les chauffages des particuliers.



Notre coopérative est **historiquement investie dans l'approvisionnement des industries du bois françaises** et tout particulièrement dans les unités régionales, qui contribuent au développement économique des territoires sur lesquels sont implantées vos forêts.

Des bois donnant naissance à un matériau biosourcé, écologiquement performant, qui n'a pas fini de nous surprendre...



AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS ET DE TOUTE UNE FILIÈRE D'AVENIR



Chiffres clés SYLVICULTURE 2019

7 500
Chantiers sylvicoles
réalisés

55 500
Hectares travaillés

+ de **30**

Essences différentes plantées ou régénérées

Répartition des surfaces
de travaux sylvicoles
réalisés

Reboisement
30 %

Nettoyage
3 %

Entretiens
67 %



et ainsi reboisons 15 000 hectares
chaque année



Chiffres clés RÉCOLTE ET COMMERCIALISATION DES BOIS 2019

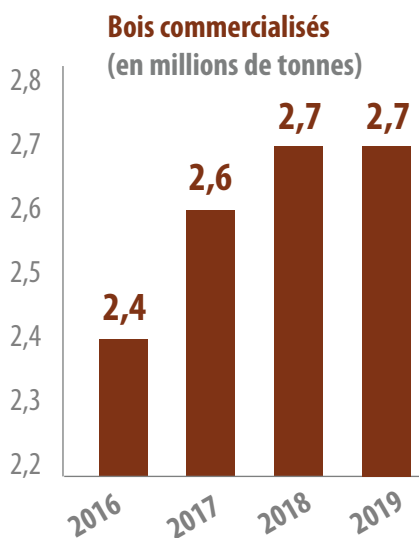
7 700
Chantiers réalisés

85 %
de bois vendu
certifié PEFC ou FSC®

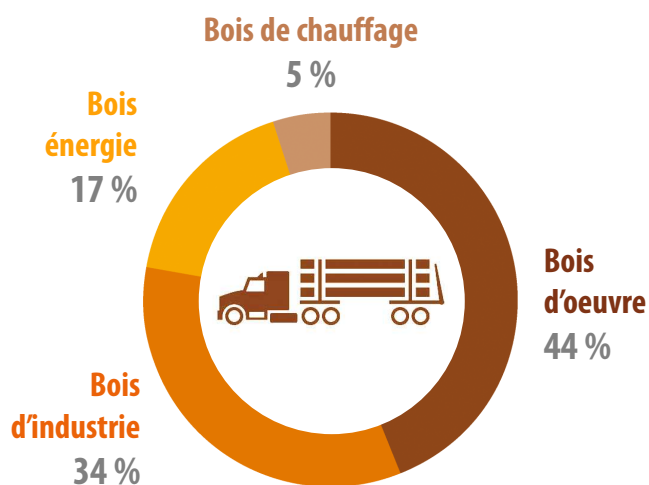


Volumes commercialisés

PROGRESSION



RÉPARTITION



3,2 millions de m³ de bois sont ainsi mobilisés chaque année par Alliance
et commercialisés auprès de 500 industriels de nos régions

Le temps des Défis

Mais le temps est également aux défis :

Le Défi...

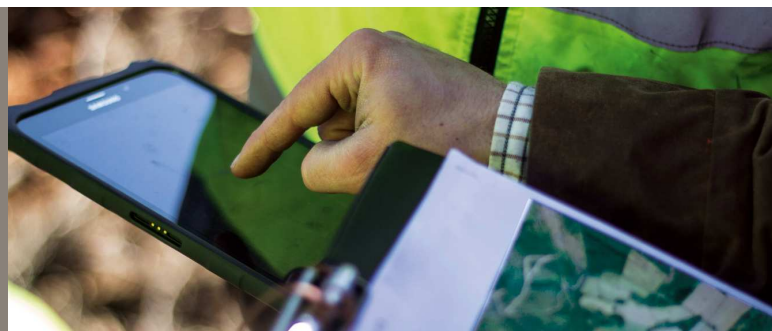
... du **développement durable**, pour répondre aux attentes sociétales en faisant **mieux connaître la biodiversité existante** dans nos forêts et en **la préservant**.



... du **changement climatique**, qui nous amène à anticiper et adapter notre sylviculture aux conditions futures et nous permettra de contribuer, chaque année, aux côtés de la filière, à **plus de 130 millions de tonnes équivalent CO₂ stockées ou évitées**, correspondant à 27 % des gaz à effet de serre émis en France.



... du **numérique**, pour gagner en compétitivité et en fiabilité, tout en renforçant notre relation de proximité avec chaque propriétaire adhérent.



... de **la formation des jeunes**, et de l'emploi en milieu rural, en s'engageant auprès des centres de formation et dans l'apprentissage.



Tous ces défis seront relevés grâce à notre investissement quotidien dans la **Recherche, le Développement et l'Innovation**, en partenariat avec des instituts comme l'INRAE et le FCBA.



Alliance c'est l'histoire...

d'une organisation professionnelle solidaire...

... permettant aux propriétaires de mettre en commun leurs moyens, dans le cadre d'une **gouvernance qui leur donne la parole, en respectant les spécificités de chaque territoire.**

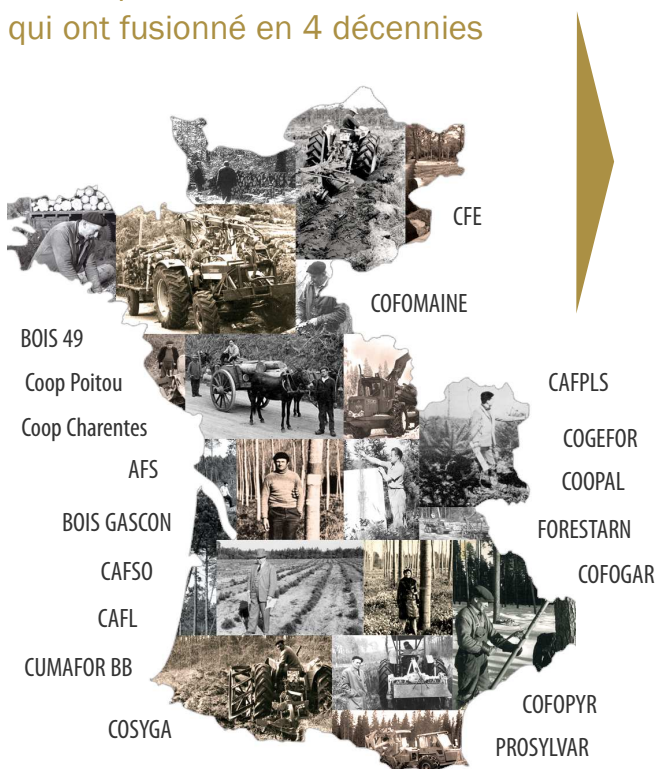
d'une coopérative...

... implantée depuis de **nombreuses années, au coeur de nos massifs**, résolument **tournée et confiante en l'avenir.**



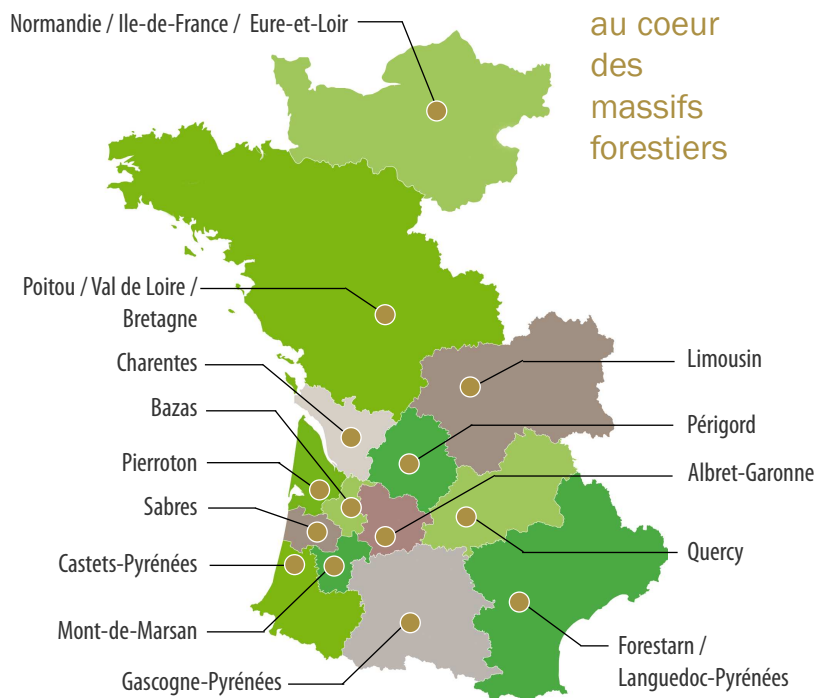
Alliance **HIER**

18 coopératives forestières qui ont fusionné en 4 décennies



Alliance **AUJOURD'HUI**

14 agences implantées au coeur des massifs forestiers



d'hommes et de femmes...

... qui partagent depuis toujours, une passion : celle de la forêt, et une fierté : celle d'assurer la continuité du travail des forestiers.



FIERS D'ÊTRE FORESTIERS

Gestion de la crise COVID

Les actions de votre coopérative

Dès le début de la crise, nous avons très rapidement mis en place toutes les mesures nécessaires pour poursuivre au maximum l'activité sur les chantiers de nos adhérents :

- Dans le cadre d'un Plan de Continuité d'Activité très régulièrement adapté à l'évolution de la situation.
- Dans le respect de l'ensemble des consignes de santé sécurité pour protéger nos adhérents, nos salariés, ainsi que l'ensemble des intervenants sur nos chantiers.



Mobiliser du bois et renforcer nos liens avec l'industrie

Produire du bois Français est plus que jamais essentiel pour garantir notre indépendance et relancer notre économie nationale. **Communiquer, partager, dialoguer avec nos industriels pour une meilleure compétitivité de nos produits** est le seul moyen pour une relocalisation de la transformation dans nos territoires.

Le confinement aura été révélateur : **les industries du bois ont été identifiées comme essentielles à la nation, et nous nous sommes engagés, à leurs côtés, en n'arrêtant à aucun moment de mobiliser et de livrer du bois pour permettre...**

- La production de palettes bois : en particulier pour le conditionnement et le transport des denrées alimentaires et sanitaires ;
- Le maintien de l'industrie papetière : pour la fabrication, entre autres, de produits d'hygiène, d'emballages de médicaments et de denrées alimentaires ;
- La fourniture de bois énergie : pour la production d'électricité et de chaleur ;
- De répondre aux besoins des marchés en bois d'œuvre.



Cette période nous rappelle toute l'importance de **la mise en place de partenariats durables avec les industriels de nos régions, en privilégiant la contractualisation moyen et long terme. Pourquoi ne pas rêver d'un juste prix, contre une garantie d'approvisionnement ? Chacun trouvant ainsi une valorisation positive à ses investissements.**

Poursuivre les travaux sylvicoles

L'engagement de tous, notamment de nos salariés, nous a permis de maintenir, pendant toutes les phases de la crise, et aujourd'hui encore :

- Une production dynamique de plants en pépinière ;
- Des travaux sylvicoles sur tout le territoire.

Dynamiser le conseil

Parce que l'accompagnement au quotidien de nos adhérents est essentiel, nous nous attachons, même à distance quand les rencontres ne sont pas possibles, à répondre à toutes vos questions, avec un accent à nouveau cette année sur **l'assurance Incendies-tempêtes, car les risques sont plus que jamais présents.**

Maintenir le lien avec nos adhérents

En ces temps compliqués de confinement, où nos moyens de communication traditionnels étaient mis à mal, vous avez été nombreux à accepter une correspondance électronique, nous permettant de conserver ce lien précieux qui nous lie. **4 lettres d'information électroniques** ont ainsi été envoyées à nos adhérents disposant d'une adresse mail. **Forts de cette expérience digitale :**

- vous continuerez bien sûr à revoir votre revue trimestrielle : « **Alliance infos** », par **courrier et/ou email.**
- complétée par des envois réguliers d'**informations exclusives pour nos adhérents, par email.**

Merci
à nos salariés,
engagés
à vos côtés
dans ces
circonstances
exceptionnelles



« PLAN DE RELANCE : 200 millions d'euros pour la forêt »

Une première annonce positive pour nos adhérents



Julien Denormandie
Ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation

« Pour mieux respirer, progresser vers la neutralité carbone et développer les matériaux écologiques et d'avenir comme le bois, le plan de relance mettra aussi l'accent sur les forêts : nous allons planter en France des arbres dans une ampleur inédite. »

Le Plan de relance annoncé par le gouvernement comporte un volet forestier conséquent doté de 200 millions d'euros, dont 150 millions destinés au reboisement.



Zoom sur cette première annonce

L'objectif : (re)planter 45 000 hectares de forêts qui permettront de capter 150 000 tonnes de CO₂ supplémentaires chaque année.

Cette mesure permettra :

- d'augmenter les surfaces plantées,
- de régénérer les forêts existantes,
- de reconstituer celles qui ont dé péri.

Elle passera par :

- **la création d'un fonds forêt de renouvellement et d'adaptation au changement climatique doté de 150 millions d'euros**, pour aider les propriétaires forestiers à renouveler et à diversifier leurs forêts, ainsi que pour soutenir la filière graines et plants ;
- **un renforcement des dispositifs de soutien aux entreprises de la filière bois**, afin de valoriser les débouchés du bois, notamment dans la **construction** ;
- **le développement d'une couverture LIDAR HD (laser aéroporté)** par l'IGN. Véritable saut technologique, elle permettra de cartographier les forêts françaises et ainsi d'acquérir une connaissance très fine des peuplements forestiers.

Vous pouvez compter sur tout l'engagement d'Alliance pour contribuer à ce plan ambitieux, au service de ses adhérents.

Les Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental Forestier (GIEEF)

Le GIEEF est un outil de groupement volontaire créé pour regrouper des parcelles de petites surfaces afin de faciliter la gestion concertée et durable de vos propriétés et donc d'un massif. Tous les adhérents de la coopérative détenteur de moins de 25 ha sur un territoire concerné par un GIEEF peuvent y adhérer. Chaque propriétaire reste néanmoins décideur sur ses parcelles.

Quels avantages ?

→ Un document de gestion durable (PSG concerté) pris en charge par la coopérative

- Diagnostic forestier
- Cartographie de vos parcelles
- Programme prévisionnel sur 15 ans des travaux et des coupes
- Gestion durable de vos forêts

→ Des subventions et exonérations fiscales

- Financements publics
- Succession et donation : exonération de 75 % lors du transfert de capital (Loi Monichon)
- Dispositif d'Exonération Fiscale à l'Investissement (DEFI)
- Taxe foncière : exonération totale après reboisement
- Impôt sur la Fortune Immobilière : exonération de 75 %

→ Le bénéfice de tous les services d'Alliance Forêts Bois



N'hésitez pas à contacter un technicien proche de chez vous pour en savoir plus !

Célébration du 1 000^{ème} hectare de reboisement !



Alain ROUSSET
Président
de la Région
Nouvelle-Aquitaine

François LAFITTE
Président de la CC
des Landes

La société DRT AB, filiale de DRT, industriel spécialiste de la chimie verte, et d'Alliance Forêts Bois, célèbre cet automne son 1 000^{ème} hectare de reboisement.

DRT AB (Approvisionnement Biomasse) est née en 2013, d'une rencontre entre deux leaders nationaux dans leur métier (chimie verte et sylviculture), qui ont su s'écouter, se comprendre et construire ensemble un projet ambitieux, vertueux et innovant.

→ **Un projet ambitieux**, car il implique la création d'une structure commune, qui a la responsabilité **d'approvisionner en bois-énergie une des plus importantes unités de cogénération de France** : la centrale biomasse de l'usine de DRT à Vielle-Saint-Girons (40).

→ **Un projet vertueux**, car il participe positivement au bilan carbone de la cogénération.

→ **Un projet innovant**, car il soutient **la création d'une nouvelle ressource bois, sans conflit d'usage**, grâce à la mise en place de plantations sur-densifiées de Pin maritime, financées par DRT AB.

Ces plantations, éclaircies au bout de neuf ans, produisent du bois-énergie et par la suite, selon un itinéraire « classique », du bois d'œuvre et du bois d'industrie.

>> LE + POUR LES ADHÉRENTS D'ALLIANCE

■ **Un revenu complémentaire** dès l'installation, avec un supplément à la récolte si celle-ci est supérieure à 25 tonnes par hectare.



Plantation de Pin maritime sur-densifiée après récolte



Laurent LABATUT

Stéphane VIEBAN

Frédéric LABY

↑ **De gauche à droite** : Henri de CERVAL - Président d'Alliance Forêts Bois / Alain Rousset - Président de la Région Nouvelle-Aquitaine / Stéphane VIEBAN - Directeur Général d'Alliance / Laurent LABATUT - PDG de DRT / Véronique DEPRESZ-BOURDIER - Sous-préfète de Dax / Lionel CAUSSE - Député des Landes / Philippe MOUHEL - Maire de Castets

Directeur Territorial
Landes-Pyrénées d'Alliance

Plantons pour l'avenir !

Un Fonds de dotation d'**intérêt général**, qui soutient des **projets de reboisement** sur le territoire français.

ENTREPRISE OU PARTICULIER :

→ Vous souhaitez avoir un réel impact sur les grands défis environnementaux, sociétaux et économiques d'aujourd'hui ?

→ Vous voulez agir concrètement, ici et maintenant, dans la lutte contre le changement climatique ?

Vos dons sont défiscalisés à :

- 60 % pour les entreprises
- 66 % pour les particuliers

DEVENEZ MÉCÈNE !

AGIR POUR LA FORÊT FRANÇAISE AVEC PLANTONS POUR L'AVENIR



Soutenez le reboisement en France



Contact : **Tancrede NEVEU**
06 82 81 48 75

plantonspourlavenir.fr

contact@plantonspourlavenir.fr